

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2009)
<b>Heft:</b>	5
 <b>Artikel:</b>	Formation au commandement pour cadres de milice
<b>Autor:</b>	Jordan, Jean-Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-348845">https://doi.org/10.5169/seals-348845</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le cadre militaire doit être à la fois un chef, un planificateur, un instructeur, avoir des compétences humaines, sociales et de communication étendues.

Toutes les photos © A+V.

*Conduite*

## Formation au commandement pour cadres de milice

### **Col Jean-Luc Jordan**

Officier supérieur adjoint au cdt br bl 1

Sur la base du postulat présenté en 1997 par l'ancien conseiller national et ancien chef du DDPS, Monsieur Samuel Schmid, concernant la possibilité de certifier l'instruction militaire des cadres et sur la base du plan directeur de l'Armée XXI, la nouvelle formation au commandement pour cadres de milice a été mise en place.

En 2005, la nouvelle formation des cadres a été concrétisée dans toutes les écoles de cadres ainsi que dans les stages de formation. Il s'agit d'une formation modulaire qui couvre les besoins des chefs de section, des sergents-majors d'unité, des fourriers d'unité et des chefs de groupe dans les domaines de la conduite.

Elle se compose de 6 modules, dont les modules 1 à 5 peuvent actuellement être attestés par un examen à l'issue de la formation militaire, qui permet d'obtenir le certificat Leadership 1 de l'Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC).

La formation leadership de base pour tous les futurs cadres comprend les modules suivants :

- Module 1 Connaissance de soi ;
- Module 2 Technique de travail personnelle ;
- Module 3 Communication et information ;
- Module 4 Gestion des conflits ;
- Module 5 Conduire un groupe ;
- Module 6 Technique du commandement.

Les cadres qui remplissent les exigences à la fin de leur formation peuvent s'annoncer pour l'examen d'attestation de l'ASFC, qui se déroule au terme de leur service pratique. La formation est dispensée en tenant compte de la spécificité de la fonction, raison pour laquelle les chefs de groupe, les sergents-majors d'unité et les fourriers d'unité n'ont pas la possibilité d'obtenir l'ensemble des attestations durant leur service d'avancement.

42 heures sont consacrées à l'enseignement de chaque module. Afin de vérifier les acquis en cours de formation, un à deux examens intermédiaires et un examen final de

module sont organisés dans les écoles respectives. La note finale détermine la possibilité de s'annoncer aux examens d'attestation.

Si certains thèmes ne sont en soit pas nouveaux dans la formation des cadres de notre armée, ils sont en revanche traités de manière plus approfondie que par le passé. Ainsi, nos jeunes cadres disposent d'un grand nombre d'outils permettant d'apprehender plus rapidement les problèmes posés par le commandement, tant sur le plan de la relation humaine que sur la technique de conduite.

Aujourd'hui, nous constatons que l'intérêt porté à cette formation par les cadres de milice est grand. Elle est aussi source de motivation pour nos jeunes soldats devant se déterminer pour un service d'avancement.

L'élaboration des documents de formation -dans les 3 langues nationales-, la formation des militaires de carrière dans le domaine de la formation au commandement, la formation des experts militaires accrédités par l'ASCF pour les examens d'attestation, ainsi que la gestion et le déroulement des examens d'attestation sont assurés par le Centre de formation au commandement à Riedbach BE, qui travaille en étroite collaboration avec l'ASFC.

Concept de formation pour les modules pouvant être attestés :

### **Module 1 Connaissance de soi**

Perception de soi; style comportemental; motivation et motifs ; normes et valeurs ; crainte et stress ; expérience de la critique.

Attestation possible pour : chef de section, fourrier d'unité, sergent-major d'unité, chef de groupe.

### **Module 2 Technique de travail personnelle**

Analyse du domaine de vie; analyse des activités; pertes de temps; priorités ; objectifs ; planification ; contrôles ; techniques d'apprentissage ; visualisation.

Attestation possible pour : chef de section, fourrier d'unité, sergent-major d'unité, chef de groupe.

### **Module 3 Communication et information**

Ecoute active ; analyse d'information ; langage corporel ; technique de questionnement ; analyse de destinataire ; entretiens difficiles ; technique de modération et de présentation.

Attestation possible pour : chef de section.

### **Module 4 Gestion des conflits**

Perception et analyse des conflits ; causes et effets des conflits.

Attestation possible pour : chef de section.

### **Module 5 Conduire un groupe**

Rôle comportemental ; dynamique du groupe ; développement du groupe ; principes de conduite; erreur de conduite ; adopter un style de conduite personnel.

Attestation possible pour : chef de section, fourrier d'unité, sergent-major d'unité, chef de groupe.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les sites suivants : [www.fum.ch](http://www.fum.ch) et [www.svf-asfc.ch](http://www.svf-asfc.ch).

Cette formation étant aussi dispensée dans certaines écoles et institutions civiles sur le même principe, les cadres de l'armée ont la possibilité, à titre privé, de compléter leur formation en *leadership* pour les modules non acquis et de poursuivre dans le domaine du *management*. Ainsi, ils ont la possibilité de se présenter à l'examen pour l'obtention du brevet fédéral de cadre de l'ASFC.

Si nos cadres issus d'Armée XXI ne sont pas toujours conscients, dû à leur jeune âge, de l'importance des merveilleux outils de *leader* qui leur sont offerts durant leur service d'avancement, je suis convaincu que tôt ou tard durant leur parcours professionnel, ils réaliseront l'importance de ce qu'ils ont déjà acquis dans le domaine du *leadership* et profiteront de l'opportunité qui leur est offerte d'obtenir un brevet fédéral de cadre ASFC.

Je ne peux que les y encourager !

J.-L. J.

La qualité et la personnalité des cadres se voit dans les performances de la troupe.

